

# Avallonmag

N°29

Bulletin municipal  
de la ville d'Avallon  
NOVEMBRE 2011

Evènement

Les Vermiraux, été 2011

P. 4 | Dossier  
La Police Municipale

P. 8 | Culture  
Les Noces de Figaro

Avallon  
...passionnément

# édito



**Mes chères concitoyennes,  
mes chers concitoyens,**

Si nous faisons le compte des déclarations péremptoires de ces deux dernières années (« la crise est derrière nous », « le chômage recule », « la croissance repart »,...) nous serions déjà sortis plusieurs fois de la crise !

Hélas il suffit de constater les chiffres du chômage et de la croissance réelle pour constater qu'il n'en est rien et que la vie est dure pour le plus grand nombre.

Tout cela pèse – et les dernières mesures annoncées vont encore accentuer cet effet – sur les ménages et sur les capacités financières des collectivités locales.

L'heure est moins que jamais au renoncement mais à la mobilisation pour que notre ville et notre territoire conservent et développent leur attractivité.

Pour pouvoir continuer de porter ses projets, Avallon s'adapte à la crise depuis deux ans (contrôle de la masse salariale, stabilisation de l'endettement, développement de l'intercommunalité...)

Tout prochainement, les réunions de quartier seront l'occasion d'aborder ces sujets et d'évoquer les projets 2012 (toiture de l'école A. Gendre, St Lazare, vestiaires de rugby, étude de rénovation de la piscine, aménagement de la vallée du Cousin, vidéo surveillance des parkings, animation de la Maison des Sires et, bien sûr, la voirie et ses priorités...).

Ce sera également l'occasion de faire le point sur l'hôpital qui met en place sa réorganisation en partenariat avec l'hôpital d'Auxerre et l'ARS Bourgogne.

2012 sera aussi l'année du recensement INSEE (base du calcul des dotations financières de l'Etat...) et de la mise en place de la réforme de l'intercommunalité sujet qui concerne tous les citoyens et pas seulement les élus !

Dans un contexte difficile et devant ces enjeux d'avenir, sachez que vos élus savent dépasser leurs divergences dans l'intérêt d'Avallon et, nous pouvons être tous fiers, qu'après échange et débat, notre Conseil Municipal prenne la plupart de ses décisions à l'unanimité.

Riches de nos différences et forts de notre unité, nous travaillons pour Avallon.

Et en attendant 2012 profitons ensemble des animations de fin d'année.

Joyeuses fêtes à toutes et à tous.

Jean-Yves CAULLET  
Maire d'Avallon  
Conseiller général d'Avallon

**L'actualité en direct**

**La vie de la cité**

**Les chantiers en cours**

**Environnement**

**Urbanisme**

**Culture**

**Dossier**

**Tourisme**

**Sport**

**Education**

Bulletin municipal de la ville d'Avallon  
Parution trimestrielle - 4000 exemplaires  
Novembre 2011 - n°29  
Directeur de la publication : Jean-Yves Caullet  
Secrétaires de rédaction : Catherine Goor, Aurèle Geoffroy  
Comité de rédaction : Françoise Baudot, Alain Commaret, Gérard Delorme, Claude Laboureau.  
Conception, mise en page : Aurèle Geoffroy  
Photos : ville d'Avallon - Impression : Voluprint  
Dépôt légal : 4ème trimestre 2011  
Hôtel de ville d'Avallon - 37 grande rue Aristide Briand  
BP 167 - 89 206 Avallon Cedex - Tél : 03 86 34 13 50  
Fax : 03 86 34 46 25  
mél : communication@ville-avallon.fr  
Site internet : www.ville-avallon.fr

Une salle du service  
des urgences



## L'hôpital d'Avallon

un élément central de l'offre de soin sur le territoire

*On parle souvent – malheureusement trop souvent – de l'hôpital d'Avallon pour évoquer ses difficultés financières mais l'essentiel est de rappeler la palette de services de qualité qu'il offre à la population.*

### Des services hospitaliers classiques

#### Service des urgences

Ouvert 24h/24, 7j/7, il comporte 2 lits d'hospitalisation de courte durée et 4 lits de surveillance continue.

**Trois services de médecine** où l'on peut, soit être hospitalisé, soit venir en consultation externe :

- Médecine cardiologique : 18 lits
- Médecine gériatrique et soins palliatifs : 10 lits
- Médecine polyvalente : 28 lits regroupant les spécialités de rhumatologie, pneumologie et gastroentérologie.

**Une Unité de soins de suite et de réadaptation** : 30 lits qui accueillent, pour des séjours d'un mois en moyenne, principalement des personnes âgées et organise des consultations de gériatrie et des consultations mémoire.

Recrutement d'un gériatre pour développer cette activité

**Une unité spécialisée** pour patients en état végétatif chronique et pauci relationnel : 10 lits.

### Des consultations externes sans hospitalisation

#### Centre périnatal de proximité

Consultations de gynécologue en pédiatrie et de sages-femmes, séances de préparation à l'accouchement dont une activité en piscine.

#### Service d'imagerie

Ce service qui met à disposition l'imagerie traditionnelle (radiologie numérisée) et le scanner fonctionne dans le cadre d'un groupement d'intérêt économique associant le public et le privé.

Un nouveau bâtiment pour le service d'imagerie... et bientôt une demande d'IRM...

### Consultations de chirurgie

Même si l'opération elle-même se fera désormais à Auxerre, les consultations préalables sont assurées par les chirurgiens d'Auxerre à Avallon en chirurgie viscérale et orthopédique. De la même manière le service d'anesthésie d'Auxerre organisera à Avallon, à partir de décembre, la consultation préalable d'anesthésie.

### Examens particuliers

Sur rendez-vous les coloscopies et fibroscopies bronchiques.

### Autres consultations

Consultations en tabacologie et troubles du sommeil assurées par un pneumologue. Neurologie, néphrologie et oncologie en collaboration avec des praticiens d'Auxerre et de Dijon.

500 000 € pour le service EVC EPR et le centre de périnatalité : l'ARS tient ses engagements et consolide la restructuration

### Sans oublier

La collaboration avec le laboratoire de ville qui réalise les analyses nécessaires à l'hôpital, la pharmacie de l'hôpital, le service des soins à domicile très sollicité... les 160 lits de l'EHPAD de la Morlande, le centre d'accueil pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Avallon n'est pas un hôpital isolé, il est étroitement lié à l'hôpital d'Auxerre dans une collaboration qui se renforce chaque jour.: après l'organisation de consultations, le rapprochement des directions, une intégration des urgences est à l'étude

## Une dette de 12 M€ accumulée depuis longtemps

3,7 M € accumulés avant 1997

4,2 M € : résultat de sous-dotations chroniques aujourd'hui corrigées (EVC – EPR et CPP pour 1,8 M€), et de surcoûts non compensés (1,2 M€ de transports depuis que le SDIS ne l'assure plus, 0,8 M€ pour l'hélicoptère du SMUR et 0,4 M€ jamais remboursés par Semur-en-Auxois).

4 M€ : le résultat d'une activité insuffisante de la chirurgie et des urgences avant création de l'USC (Unité de Soins Continus).

L'hôpital d'Avallon, en liaison avec l'ARS n'a jamais mis en avant autre chose que l'exigence de qualité des soins.

# Dossier

Mesure du bruit  
avec le sonomètre



## La police municipale Un service de proximité

La police municipale d'Avallon se conjugue au féminin depuis le 1er août 2011. L'équipe se compose de **six policiers municipaux** et propose ses services 6 jours/7, en journée. Une secrétaire assure l'accueil au quotidien et traite les démarches administratives toute l'année – de 8 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures, au 39 Grande Rue, au rez-de-chaussée du bâtiment qui abrite la mairie.

**Quatre vacataires « agents sécurité écoles »** assurent la protection des élèves et la sécurité aux abords des écoles élémentaires de la ville. N'ayant aucun pouvoir de police, ils sont présents pour sécuriser tout en étant secondés par les agents de police municipaux.

### Les missions et compétences

Le policier municipal a deux missions distinctes :

1- *missions administratives* (compétence du maire) : prévention, surveillance du bon ordre, tranquillité, sécurité et salubrité publique, application des arrêtés du maire, surveillance des opérations funéraires, manifestations diverses sur la voie publique.

2- *missions judiciaires* (compétence du procureur de la République) : à ce titre, le policier municipal agent de Police Judiciaire (art 21-2 du CCP) doit seconder les officiers de Police Judiciaire dans leurs fonctions (rendre compte des crimes, délits, contraventions dont il a connaissance, constater les infractions en verbalisant les contrevenants aux arrêtés du maire mais aussi du code de la route, de l'environnement, au domaine

public, routier, aux nuisances sonores, aux chiens dangereux.

Ces compétences sont limitées au seul territoire de la commune où il exerce. Il doit obligatoirement être en tenue, ce qui lui permet d'être connu et reconnu.

Dans un cadre législatif (loi du 15 avril 1999) parfaitement défini, la police municipale d'Avallon agit conformément aux lois, textes, réglementations en vigueur tout en respectant et en restant bien dans ses prérogatives.

Par sa présence constante sur le territoire et son contact permanent avec la population, elle joue à la fois un rôle préventif et dissuasif, mais aussi social ce qui en fait une véritable police de proximité. Elle se présente comme une équipe à la disposition des Avallonnais pour informer, orienter, solutionner si possible les situations conflictuelles et sécuriser. Complémentaire, elle vient, d'une certaine manière renforcer et compléter le travail quotidien de la gendarmerie.

Répondre au mieux aux sollicitations et attentes de la population c'est sa priorité.

### Les interventions

Patrouilles pédestre et VL sur le territoire de la commune, contrôles de la circulation et du stationnement, contrôles de vitesse, assistance à personne en danger et personne ne répondant pas aux appels, assistance aux différents partenaires tels : pompiers, gendarmerie, entreprises intervenant sur la voie publique, surveillance aux abords des établissements scolaires, surveillance

des foires et marchés, intervention pour les stationnements des gens du voyage, encadrement de manifestations festives, sportives, culturelles, commémoratives, surveillance des opérations funéraires (police funéraire), alerte des riverains en cas de crue, montée des eaux du Cousin, pandémie grippale etc..., assistance aux réunions de préparation de manifestations diverses ou autres sujets divers, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, gendarmerie, sous-préfecture, préfecture etc...

### L'équipement

- deux véhicules, dont un utilitaire réservé plus particulièrement au transport de matériel et des chiens de par son équipement spécifique (capture et aménagement pour le transport), sont utilisés pour les différentes patrouilles et interventions sur le territoire communal,
- deux VTT (depuis juin 2010),
- du matériel de signalisation et de protection en cas d'accident ou autres faits demandant à être balisés et délimités par un périmètre de sécurité,
- un appareil de contrôle de vitesse « Radar » permettant de mesurer la vitesse des véhicules et de sanctionner le conducteur en cas d'infraction,
- deux appareils « indicateur de vitesse » mobiles permettant d'évaluer la vitesse des véhicules dans le cadre de la prévention,
- un éthylotest (mesure de l'alcool),
- un sonomètre permettant de contrôler et mesurer le bruit des véhicules à moteur en particulier les deux roues.

## Quelques chiffres

### Bilan année 2011 (à la mi-novembre)

#### Secteur opérationnel

301 interventions diverses sur le terrain ayant fait l'objet d'écritures (rapport, PV)

940 contraventions pour infractions diverses (stationnement, code de la route, divagation de chiens, dépôt ordures etc...)

20 mises en demeure pour des véhicules épaves en stationnement abusif

3 mises en fourrière

7 placements d'office (personne aliénée)

137 opérations funéraires

402 enquêtes administratives

100 demandes de réservations de stationnement pour déménagement/emménagement

66 demandes de réservation d'emplacement pour des travaux

52 jours d'utilisation de l'indicateur de vitesse

#### Secteur administratif

305 arrêtés divers (circulation, débits de boisson, hauts parleurs, ouvertures tardives, etc)

204 dossiers d'étrangers traités

2 déclarations de chiens dangereux (permis de détention)

## Formation à la self défense



Les six policiers municipaux d'Avallon viennent de bénéficier d'une formation au maniement d'un nouvel équipement : le bâton de défense ou « tonfa ». Trois jours de formation pratique, dispensés par des policiers municipaux du CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale) de Dijon, et deux jours d'enseignement juridique ont été nécessaires pour pouvoir utiliser cette arme de 6ème catégorie. Il s'agit avant tout d'une arme de protection des policiers municipaux, démunis jusqu'à présent de tout moyen de défense.



## Le coût de la verbalisation

Le saviez-vous ? Contrairement aux idées reçues, les amendes infligées par la Police Municipale relatives à la circulation routière ne sont pas directement versées à la ville mais à l'Etat. Prélevé sur les recettes de ce dernier, le produit est ensuite réparti entre les collectivités territoriales en vue de financer des opérations destinées à améliorer les transports en commun et la circulation (amélioration de la sécurité routière, création de parkings, aménagement de carrefours, développement de la signalisation notamment). Pour une ville de moins de 10 000 habitants comme Avallon, c'est le Département (Conseil Général) qui en reçoit une partie, proportionnellement au nombre de contraventions établies sur son territoire l'année précédente. Il établit ensuite la liste des bénéficiaires de cette somme et fixe le montant de l'attribution, au vu de l'urgence et du coût des travaux de voirie qui lui sont présentés.

Trois dossiers sur Avallon vont bénéficier de ce financement :

- le radar pédagogique des Châtelaines
- l'aménagement urbain rue Carnot, devant la résidence Mariani
- le passage à niveau (vers le chemin du halage)

La verbalisation n'est donc en aucun cas un moyen d'augmenter les recettes de la commune : au contraire.... Merci à tous pour vos efforts d'auto-discipline.

# La vie

de la cité

## Le cimetière



Le jardin du souvenir est composé d'une grande cuve enterrée recouverte de pierres. Réservé aux familles, il permet d'y disperser les cendres gratuitement.

La crémation se pratique de plus en plus en France. Face aux nombreuses demandes des familles, la municipalité a créé entre 2009 et 2010, un **jardin du souvenir** et un nouveau **columbarium de 9 places** (coût : 10 285 €). En 2012, un nouveau columbarium pourrait être réalisé.

Un **carré musulman** (coût : 7 843 €) a également été aménagé. Il permettra aux personnes de confession musulmane d'enterrer leurs défunts selon les traditions de leur religion.

Grâce à la création d'un ossuaire en 2010 (coût 5 104 €), la reprise des concessions perpétuelles s'est poursuivie en 2011 pour un total, sur 3 ans (2009-2011), de 100 000 €.



## Concours 2011 des "Lumières d'Avallon Noël en fête"

Inscrivez-vous à l'accueil de la mairie d'Avallon jusqu'au 14 décembre 2011 dans les catégories suivantes : Maisons ; balcons ; façades/fenêtres.

## A noter !

Le maire d'Avallon présentera ses vœux à la population le jeudi **12 janvier 2012 à 19h00**, salle des Maréchaux, à l'Hôtel de Ville.

## Pour voter en 2012, inscrivez-vous maintenant



**N'attendez pas !** : Après le 31 décembre à midi, il sera trop tard ! Inscrivez vous dès maintenant sur les listes électorales pour voter en 2012 à l'élection présidentielle et aux législatives.

Quelques minutes suffisent pour pouvoir exercer son droit de citoyen. Et pour vous faciliter cette démarche, **la mairie vient à vous en ouvrant deux bureaux provisoires** cette fin d'année. Que vous habitiez à la Morlande ou aux Chaumes, retenez ces dates

## LES MERCREDIS 7 ET 14 DÉCEMBRE

De 15 à 19h, dans les écoles maternelles, à la Morlande et aux Chaumes, des agents de la mairie vous accompagneront dans vos démarches. Pour vous inscrire c'est simple. Il suffit de se munir d'**une pièce d'identité** (carte d'identité ou passeport) et d'**un justificatif de domicile** (soit une facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone, soit une quittance de loyer, soit la dernière déclaration d'impôt ou la taxe d'habitation).

Et si ces deux dates et ces deux lieux ne vous conviennent pas, passez en mairie avec les mêmes pièces justificatives (une pièce d'identité et un justificatif de domicile) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17 heures. Et le samedi 31 décembre jusqu'à 12 heures.

Pour toutes informations supplémentaires :  
03 86 34 98 28

## Réunions de quartiers du 6 au 12 décembre



Comme chaque année, le maire et son équipe municipale vous proposent une rencontre autour des réalisations 2011 et des projets 2012 de votre quartier, du 6 au 12 décembre.

- le **mardi 6 décembre** à 19h30 à l'Esplanade Victor Hugo, pour la Morlande, Champien et la Petite Corvée.

- le **mercredi 7 décembre** à 19h à l'école élémentaire des Chaumes, pour les Chaumes, Chassigny et Méluzien.

- le **vendredi 9 décembre** à 19h à la Tannerie (12 rue St Martin), pour Cousin le Pont, Cousin la Roche, les Châtelaines et les Granges.

- le **lundi 12 décembre** à 19h salle des Maréchaux à la Mairie pour le quartier du centre ville, zone industrielle et gare.

Venez nombreux profiter de ce moment privilégié d'échanges !

## La Morlande change de visage



Le 24 octobre dernier, La Morlande a perdu son fameux porche ! Une lente déconstruction jusque début novembre, pour les 14 logements de la barre HLM qui enjambait la rue Flandin. Comme la démolition du 2/4/6 rue Pierre Etienne Flandin en 2009, ces travaux s'inscrivent dans le programme de rénovation urbaine. Ils sont estimés à 159 744 € dont 104 784 € à la charge de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).

Mais avant d'être démolie, le bâtiment, dès le mois de septembre, a été désamianté et entièrement déshabillé de l'intérieur, car tous ces éléments sont récupérés. De plus, grâce à la déconstruction par grignotage, tous les matériaux de façade et les gravats, sont eux aussi triés puis valorisés au fil de l'avancée du chantier.

Les dix familles qui y résidaient encore ont toutes été relogées fin août, soit dans la résidence Jean Mariani soit dans d'autres résidences de Domanys. A la fin de l'année, le chantier laissera place à des espaces verts.

## Proximarché à la Morlande : pari gagné



Abdelatif Ben Moussa et les habitants de la Morlande sont contents. Preuve que la greffe a pris depuis l'ouverture d'un Proximarché au cœur du petit centre commercial, en mars dernier.

Plus qu'un dépannage, cette épicerie est un véritable service à la population. « Notre clientèle ne cesse de croître », souligne le propriétaire des lieux. Des personnes âgées, qui ont du mal à se déplacer, mais aussi des jeunes et des habitants des petits villages alentours qui savent que le magasin est ouvert 7 jours sur 7, de 7h30 à 21 heures. Cette ouverture s'est faite avec le soutien du groupe Schiever dont les produits figurent en rayon.



La Blivet School revisite un classique de l'opéra, les Noces de Figaro, dans une version moderne, mais tout aussi lyrique.

## Les Noces de Figaro

Avallon Mag vous propose un coup de projecteur sur les dernières manifestations de l'année 2011. Concert classique, cycle d'art lyrique, cinéma, manifestations de Noël.

Rendez-vous désormais incontournable, et très attendu, dans le cadre de Musivallon, la Blivet School propose, le 17 décembre, aux amateurs d'art lyrique, un spectacle inspiré des Noces de Figaro de Mozart.

**Drôles de Noces.** Deux jours avant la générale, grève. Le metteur en scène quitte le plateau, le chef d'orchestre démissionne, l'orchestre se met en grève, la moitié des chanteurs de la distribution part cachetonner dans un autre théâtre. Pour sauver la répétition, l'assistante metteur en scène fait appel aux soeurs Labecotte, fabuleux duo qui accepte de déchirer la partition à quatre mains. Tant bien que mal, on répète les Noces de Figaro de Mozart ...

11 personnages vont ainsi se succéder sur scène, dont deux lauréats du Concours International de Chant Lyrique de Bourgogne. Une mention spéciale, pour Marianne Blivet et Marine Marge qui accompagnent les solistes, deux heures durant, avec talent et prévenance. Le public retrouvera également avec plaisir, Perrine Madoeuf et Dzidzofé Avouglan. Sans oublier, non plus, le délicieux Chérubin de Bérangère Mauduit, la Barberine "décoincée" d'Aude Nollet et les interventions pleines de drôlerie d'Eurydice El-Etr, de Séverine de Couëspel et de Jean-Pierre Blivet... dans un rôle de composition ! Un scénario idéal pour permettre à chacun des "élèves" de la Blivet School de briller de tous leurs feux !

*Les Noces de Figaro  
le 17 décembre à 20 h 30  
au Marché Couvert  
d'Avallon.*

*Entrée 10 €  
tarif réduit 4,50 €*

*Réservations à l'office de  
tourisme d'Avallon  
03.86.34.14.19*

Plus d'infos sur Arts en Avallon,  
la NewsLetter culturelle d'Avallon.  
Inscription : [communication@ville-avallon.fr](mailto:communication@ville-avallon.fr),  
et sur le [www.ville-avallon.fr](http://www.ville-avallon.fr)  
à consulter tout au long de l'année.



## MUSÉE DE L'AVALLONNAIS

> Collection YAO : pendant la fermeture du Musée, les visites guidées continuent jusqu'au 1er avril 2012.

Pour découvrir cette minorité ethnolinguistique Yao Mien et Mun, le Musée de l'Avallonnais propose deux visites guidées les jeudis et vendredis de 10 à 12 heures. Peintures, bijoux, objets de culte ou du quotidien... sont présentés dans les salles du 1er étage. Tarif 5 €.

Inscription obligatoire auprès de l'office de tourisme d'Avallon au 03 86 34 14 19.

## EXPOSITIONS

> Les Mères Noël

Les 2, 3, et 4 décembre, au Grenier à Sel, de 10 à 19 heures

Au programme, créations artistiques et artisanat avec une douzaine d'exposantes.

Entrée libre.

## MUSIQUE

> Concert de Noël "La Noce Buena"

Proposé par l'ensemble La Fenice, le jeudi 15 décembre, à 20h30, à la Collégiale Saint-Lazare, rue Bocquillot. Tarifs 15 € et 10 €

> Lundi Musical

Proposé par les élèves du Conservatoire municipal  
Le 12 décembre et le 23 janvier à 18 heures au Conservatoire d'Avallon.  
Entrée libre.

> Mercredi Musical

Proposé par les élèves du Conservatoire municipal  
Le 14 décembre et le 25 janvier à 14 heures au Musée de l'Avallonnais.  
Entrée libre.

> Heure Musicale "Les Eléments"

Proposé par le Conservatoire municipal

Le 17 janvier, à 20h30, à l'Hôtel de ville (salle des Maréchaux).

Entrée 8 € - réduit 3 € - gratuit pour les moins de 18 ans

## CINÉMA

> Ciné-Cinéma

Le 5 décembre à 18 heures au Cinéma Le Vauban

*Même la Pluie* de Iciar Bollain

Entrée 5,50 €

> Ciné Club François-Truffaut

Le 19 décembre à 19h45 au Cinéma Le Vauban

*Train de vie* de Radu Mihaileanu

Tarifs :

renseignements 03 86 34 52 54 ou [www.cineclubavallon.canalblog.com](http://www.cineclubavallon.canalblog.com)

## MANIFESTATIONS DIVERSES

> Téléthon

Les 2 et 3 décembre - En ville  
Organisation par l'Office des Sports d'Avallon et de l'Avallonnais en partenariat avec la ville d'Avallon  
Renseignements ODSAA : 03 86 34 28 28 ou sur le [www.ville-avallon.fr](http://www.ville-avallon.fr)

> Marché de Noël

Les 16, 17, et 18 décembre - Place Vauban (nouvel emplacement)  
Saveurs gourmandes, idées cadeaux, chalet du Père Noël et lutins facétieux seront au rendez-vous. L'arrivée du Père Noël est prévue le samedi 17 décembre à 15h30 au centre commercial Auchan puis vers 17h en centre ville.

Organisation par les Vitrines de l'Avallonnais en partenariat avec la ville d'Avallon.

# AGENDA



*Kiem, Mien, Yao Rouge, Prov. de Lao Cai - Nord Vietnam". Photo Michel Klein*



*Jean Tubery de l'ensemble La Fenice - Photo Philippe Matsas*



# Travaux



Le bassin d'orage de la Goulotte

## Les chantiers de l'année

**La saison estivale a été mise à profit pour réaliser des travaux importants d'amélioration de la voirie communale :**

- **La rue des Prés** a été entièrement refaite, y compris les trottoirs et abords qui ont été redessinés en respectant les nouvelles normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ; d'un montant de 237 000 € ces travaux font suite à la réfection complète des réseaux d'assainissement qui avaient été réalisés en 2010. Suivront en 2012 la réfection de la rue des Ecoles et du début de la rue Saint Ladre pour que ce quartier soit correctement desservi.

- **Un important programme de réparation de chaussée** a été réalisé : avenue de la Morlande, rue Fontaine Neuve, rue des Acacias, rond point rue de la Goulotte, chemin de halage en partie – le tout pour un montant de 119 500 €. Notre objectif est de poursuivre l'effort chaque année en le répartissant selon l'urgence dans les différents quartiers de la ville et des hameaux afin que dans un délai raisonnable notre voirie retrouve une qualité qu'elle était en train de perdre.

- **Le bassin d'orage de la Goulotte** a montré son efficacité puisqu'aucun sinistre n'a été constaté ces dernières années à Cousin-la-Roche. Cependant

son maintien en bon état de fonctionnement était difficile. Une reprise du terrassement ainsi que la canalisation du ru ont été réalisés afin de maîtriser l'érosion et faciliter l'entretien, les parois du bassin ont été stabilisées et ensemencées. L'opération réalisée avec le concours des services de la ville s'est élevée à 33 000 €.

- **Les tranches I et II de l'aire d'accueil des gens du voyage** sont terminées et mises en service, certains travaux de finition des espaces verts et de plantation sont en cours d'achèvement. Géré par nos services cet ensemble apporte aux familles qui y stationnent des conditions de vie décentes.

- En plus de ces programmes lourds, **nos services techniques ont réalisé de multiples travaux** : reconstruction du mur des petits terreaux côté rue Mathé, réfection de la conduite d'eau usée allée Renoir, campagne annuelle de peinture routière, busage d'un fossé chemin des Alleux, canalisation des eaux pluviales route des Chatelaines, peinture routière pour améliorer la sécurité sur cette même voie, curage du bief à Cousin-la-Roche, réfection de la cour de récréation de l'école des Remparts, busage d'un fossé au hameau des Granges, aménagement de l'accès aux tennis couverts des Chaumes, peinture des grilles de la bibliothèque municipale, assainissement du chantier Emmaüs rue des Ecoles,

reconstruction du trottoir rue Georges Schiever, etc... pour un total évalué à 93 000 € ; sans compter les réparations et dépannages sur la voie publique et dans les bâtiments municipaux qui sont le lot quotidien de nos services.

### Le nouveau directeur des Services Techniques



Depuis le 1er octobre Jacques Legros a pris la direction des services techniques de la ville d'Avallon.

Après 22 ans de carrière dans différents postes au sein des Directions Départementales de l'Équipement de l'Yonne et de la Nièvre, il a rejoint en 2007 les services du Conseil Général de l'Yonne.

Jacques Legros connaît bien Avallon puisqu'il réside dans le canton et qu'il y a dirigé l'agence routière de la DDE pendant de nombreuses années.

Il affirme sa passion pour la diversité des tâches qui font sa nouvelle fonction. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles responsabilités.

Etienne Boyer est désormais en charge d'études prospectives auprès du DGS (gestion de l'eau, environnement, etc...).



La Vallée du Cousin

## Comment valoriser la vallée du Cousin ?

Vaste question et dossier régulièrement entrouvert. Dans le cadre du contrat ville d'appui une étude a été confiée à l'Atelier du Triangle dans le but de donner un sens à l'aménagement d'une vallée qui demeure **une incomparable vitrine touristique au pied de la ville haute**. Ancien secteur industriel lié à la force hydraulique qui alimentait moulins, tanneries, papeteries, la vallée du Cousin est devenue un site naturel qui vit autour de trois éléments fondamentaux : l'eau, la pierre et le bois. Le site Natura 2000 témoigne à lui seul de

la richesse environnementale de la vallée et de la nécessité de protéger ce cadre de vie.

De Pontaubert à Méluzien, le diagnostic paysager laisse apparaître trois séquences bien définies : une séquence urbaine, de Cousin le Pont au pont Clairot et deux séquences rurales de chaque côté. Un espace où fourmillent de nombreux chemins et sentiers (plus ou moins balisés), sans qu'ils soient accessibles aux personnes à mobilité réduite.

**Lieu de promenade par excellence**, avec ses aires de pique-nique, la vallée du Cousin se heurte à la

cohabitation des différents types de déplacements (à pied, à vélo, en auto, voire en roller) sur la RD 427, route étroite et sinueuse qui épouse le profil de la rivière. Organiser un **mode de cheminement doux** sur cet espace naturel est l'un des principaux enjeux de l'aménagement. Mais il n'est pas le seul. Stationnement, hébergement, animation autour de l'artisanat d'art déjà présent dans la vallée, constituent autant de pistes de réflexions auxquelles les riverains seront associés.

## Urbanisme

### ROCADE : Surélévation de la ligne électrique et démarrage de la 3ème tranche des travaux



Au cours du mois de septembre se sont déroulés les travaux de surélévation des lignes Haute Tension et très Haute Tension au dessus de la 2ème tranche de la rocade. Une intervention qui permet désormais de dégager une hauteur de 7,70 m, autorisant ainsi le passage de la plupart des convois exceptionnels.

Par ailleurs, les travaux de construction de la 3ème tranche, incluant la création d'un ouvrage d'art (giratoire surélevé) pour supprimer l'actuel passage à niveau, devraient démarrer avant la fin de l'année. Dans un premier temps, une voie de délestage sera construite le long de la RD 944, pour assurer la continuité du trafic durant les travaux d'édification des structures surplombant la voie ferrée (la continuité du trafic ferroviaire sera également

assurée). Cette phase de travaux est prévue sur 8 mois. Le raccordement des voies au giratoire, et la construction de la dernière tranche de la rocade qui rejoindra ainsi le CD 166 assurant ainsi le bouclage final de la déviation se dérouleront ensuite sur une période de 10 mois.

# Tourisme

## Des nuits d'été captivantes

Découvrir la ville d'Avallon ... autrement ... la nuit et ... mise en scène ! Une nouveauté lancée cet été par l'office de tourisme d'Avallon, en partenariat avec la Compagnie théâtrale du Carillon. Et le pari a été tenu ! Locaux et touristes ont suivi les cinq dates qui avaient été programmées de juillet à septembre. 210 personnes ont ainsi parcouru les rues d'Avallon écoutant avec attention le commentaire et les nombreuses anecdotes historiques très riches de Michel Baudot sur l'histoire de la cité.



Les cinq saynètes écrites par la Compagnie ont régalé petits et grands à chaque soirée, éclairant ainsi les explications de cet ex-prof d'histoire sur 10 siècles de la vie d'Avallon, du IXe au XIXe siècles.

De ces 210 curieux, 90 résident à Avallon, 18 dans la communauté de communes de l'Avallonnais, et 102 à l'extérieur.



## Une belle saison touristique

### Le kiosque première vitrine de la ville

2012 ne sera pas une saison à conserver dans les annales, la météo capricieuse de juillet en est pour une grande partie responsable. L'office de tourisme d'Avallon, comme bon nombre de villes touristiques, a vu sa demande au comptoir chutée de 24% en juillet-août (moyenne nationale 25 %). Toutefois cela ne veut pas dire que les touristes ne sont pas venus. Simplement ils évoluent. Ils se renseignent en amont via le téléphone ou internet, et réservent pour la plupart leur hébergement avant de partir. Quand ils arrivent à Avallon, leur réflexe est de s'adresser au Kiosque Place Vauban (85% de hausse par rapport à 2011) qui, pour la majorité de leurs demandes, leur donne satisfaction. L'office répond à des demandes plus spécifiques où Internet est nécessaire (horaires de train, billetterie, déplacements, manifestations et documentations aux alentours, consultation point internet ...). La Newsletter de l'Office distribuée à tous les hébergeurs, restaurateurs et prestataires de l'Office, permet également aux touristes d'avoir l'information culturelle dès le petit

déjeuner ou en faisant ses courses. Ces derniers devenant des ambassadeurs privilégiés pour la promotion d'Avallon. Quant aux autres pôles touristiques de la ville, comme les produits de l'Office ou le camping municipal, la saison est loin d'être décevante.

### Les chalets du camping ont séduit les touristes

Le camping Sous-Roche continue sa progression. A la fin août, il comptait 702 nuitées supplémentaires par rapport à 2011, soit 8783 nuitées, incluant les 657 nuitées en chalets, nouveauté 2012 dont la location a débuté en juillet de cette année. Ces derniers, qui permettent une ouverture plus importante du camping, enregistrent déjà 252 nuitées en réservation pour septembre et octobre. Il se pourrait que leur location soit prolongée jusqu'au 11 novembre.

Quant à l'épicerie du camping, elle a également bien fonctionné, notamment pour les produits frais grâce à l'investissement cette année d'une vitrine réfrigérée permettant leur conservation et leur présentation au public. Elle enregistrait, à fin août, une hausse de 26 %.

## La navette touristique en recul à fin août

Du 28 avril au 31 août, la navette touristique Avallon-Vézelay a transporté 913 personnes, dont 23 % d'étrangers. Un léger recul (249 personnes) par rapport à 2011. A cela plusieurs explications, un mois de circulation en moins (avril), deux mois entrecoupés par des élections locales et nationales (mai et juin), un nombre de rotations diminué mais qui a entraîné un taux de remplissage supérieur en moyenne 2 personnes par trajet (1,6 personne en 2011), à quoi s'ajoutent une baisse de fréquentation des touristes en août. Le parcours pour cette année 2012 avait été légèrement modifié, l'arrêt à la gare de Sermizelles ayant été supprimé suite aux navettes mises en place par la SNCF. Un effort avait toutefois été fait sur le coût avec un billet simple à 2 € (4 € en 2011) et un pass journée à 4 € (nouveauté 2012), mais cela n'a pas suffi à attirer les locaux.

# Sports

Le président de la FFC  
à Avallon



## Avallon, terre de vélo

Ce n'est pas un hasard si David Lappartient, le président de la Fédération Française de Cyclisme, est venu à Avallon le 9 novembre dernier, répondant à l'invitation de **Raymonde Poirier, la présidente du PAC (Promotion Animation Cyclisme)**. C'est bien pour apporter son soutien et témoigner sa reconnaissance à un club qui s'investit beaucoup dans la formation des jeunes.

Courses sur route, VTT, piste, les principales disciplines sont pratiquées au sein du PAC, par les 78 licenciés, avec de bons résultats à la clé, des benjamins aux seniors. Le PAC qui contribue aussi à animer la cité par l'organisation de différentes épreuves, la plus insolite étant la descente urbaine qui permet de rallier le centre historique à la vallée du Cousin en un temps record. La réussite du PAC tient aussi à l'investissement de ses bénévoles qui apportent leur soutien à une équipe d'éducateurs de qualité.

Un autre club, **l'ECSA (Entente Cyclo-Sportive Avallonnaise)**, présidé par **Jean-Michel Meunier** contribue à faire d'Avallon un véritable fief du vélo qu'il soit pratiqué sur route ou tout-terrain. De nombreuses sorties sont organisées entre mars et novembre à l'intention des 70 licenciés. La plus connue et la plus prisée demeure « Les Grimpettes de l'Avallonnais » qui rassemble, chaque année au mois d'août, entre 500 et 600 cyclos sur les petites routes du Morvan.

### Contacts :

**PAC** : Raymonde Poirier - Tél 03.86.33.03.52

**ECSA** : J-Michel Meunier - Tél 03.86.34.16.50

### Tracé de la Grande Traversée du Morvan



Le PAC et l'ECSA, deux associations avallonnaises complémentaires qui tirent dans le même sens pour développer le cyclisme sous toutes ses formes. Elles contribuent ainsi à animer et promouvoir la ville qui justifie pleinement sa position de ville départ de Grande Traversée du Morvan en VTT.

## Agenda

### Tournoi de tennis de table

Samedi 3 décembre au gymnase Cosec de la Morlande  
*Ping Pong Club Avallonnais*

### Compétition de Badminton

Samedi 10 et dimanche 11 décembre au gymnase Daniel Gazzillo.  
*Association Badminton Bourgogne Avallon*

### Tournoi de Roller Hockey

Dimanche 11 décembre au gymnase Cosec de la Morlande  
*Roller Club Avallonnais*

### Compétition de natation

Samedi 14 janvier à la piscine municipale.  
*Centre Aquatique Avallonnais*

# Education



Ecole Maternelle  
Jean de la Fontaine

## Ça bouge dans le périscolaire

La commune d'Avallon innove cette année : l'accueil périscolaire est réorganisé en partenariat avec la ville, Anim'Plus et avec le soutien financier de la CAF.

L'objectif : proposer aux enfants, un accueil de qualité avec des animations, encadré par un personnel qualifié pendant les temps périscolaires.

**L'Accueil de loisirs périscolaire multi-sites** s'adresse aux enfants des écoles maternelles et élémentaires publiques d'Avallon sur les temps périscolaires depuis septembre 2011. Le matin favorise le réveil en douceur. A midi, les enfants sont sensibilisés à la nutrition et à la manière de se tenir à table. Il leur est proposé des activités, des jeux collectifs mais aussi du jeu libre, en permettant le choix et la détente. Le soir, après le goûter est prévu un moment d'atelier de décompression avant le retour à la maison.

Ce fonctionnement permet aux enfants de créer du lien, leur donne la possibilité de souffler entre deux temps scolaires et donne une vraie place au Jeu et à l'Activité.

Le personnel, **25 animateurs pour les 6 écoles de la ville**, est qualifié (BAFA, BAFD, BAPAT, BPJEPS...) et travaille sous l'autorité d'une directrice, avec un projet éducatif et pédagogique, comme pour un centre de loisirs.

Pour bénéficier de cet accueil périscolaire, les familles doivent s'acquitter de la cotisation annuelle

Anim'Plus de 3,50 € par enfant. Cette cotisation, qui s'inscrit dans le cadre du financement CAF, permet aussi aux enfants de bénéficier des activités Anim'Plus pour l'année.

### **Restauration scolaire : De plus en plus d'élèves**

Pour cette rentrée scolaire, la ville d'Avallon a tenu à maintenir ses tarifs de restauration scolaire et ce malgré l'augmentation du coût du repas. Un repas servi revient à la commune à 8 euros, alors que les tarifs oscillent entre 0,50 € et 4,80 € le repas, en fonction des revenus des familles. Par conséquent, toutes les familles sont aidées quelles que soient leurs ressources.

Les tarifs de l'étude sont également maintenus.

Les six écoles d'Avallon accueillent cette année, **702 élèves** (contre 711 l'année dernière), soit 275 élèves en maternelle et 427 en élémentaire.

En moyenne, 287 enfants fréquentent les restaurants scolaires (contre 265

l'année dernière), soit 100 élèves en maternelle et 187 en élémentaire.

L'animation du matin est fréquentée par 52 élèves de maternelle et 45 d'élémentaire.

L'animation du soir accueille 60 enfants de maternelle. L'étude du soir reçoit 65 élèves d'élémentaire.

La ville d'Avallon est attentive à l'égalité des chances de tous les enfants, elle procure aux écoles des crédits permettant l'achat des fournitures, livres scolaires et assure les frais de fonctionnement des six écoles de la commune. La ville prend également en charge une partie des frais de transports, pour permettre aux enfants d'effectuer des voyages scolaires. Dans un souci d'accès à la culture pour tous, la ville offre aux enfants des écoles des spectacles vivants, durant leur année scolaire.

**Toute l'équipe municipale est heureuse d'œuvrer pour les écoles de la commune, en s'impliquant pour l'égalité des chances de chaque enfant.**

### Echo des écoles - changements de direction

**Catherine Antheaume** est la nouvelle principale du collège Maurice Clavel. A la cité scolaire du Parc des Chaumes, **Fabrice Rousseau** prend le poste de proviseur

**Jean-Marc Cullmann** est le nouveau directeur de la maternelle Jean de la Fontaine tandis que **Claude Hablet** reprend la direction de l'élémentaire Victor Hugo

# La Parole à l'opposition

De quoi demain sera-t-il fait ?

Fonctionnons + 3 % Fonctionnement 55 %

Ponctionnons (2012)

Enfin la remise à zéro des compteurs. Qui fait quoi ? Le temps de la rêverie est terminé.

Mais J.Y. Caullet a toujours une excuse, « c'est pas moi, ce sont les autres » Etat, Conseil Général, CCA ... tous soi-disant responsables du déclin et des incertitudes municipales.

Oui aux services, mais oui aux services qui n'amputent pas, via la dette, l'avenir d'une ville qui souffre comme d'autres de la crise.

Les dépenses d'aujourd'hui sont financées par toujours plus de dettes. Seul avenir possible avec cette politique, toujours plus d'impôts et toujours moins de contribuables pour les payer.

« Avallon Ensemble »

Gérard Bertlé, Sébastien Pereira, Pascal Yan

Après une année tumultueuse, avec des campagnes électorales qui préoccupent plus les élus que la situation de notre ville, voici la fin de l'année : elle sera difficile pour les Avallonnais comme pour beaucoup d'autres... Est-ce bien le moment pour envoyer des courriers à certains propriétaires ? Est-ce pour motiver par avance une hausse des taxes foncières ? Ou pour les faire fuir en campagne ?

Une bonne nouvelle pour le club de rugby, notre député a décroché une subvention CNDS de 50 000 € pour les vestiaires !

Nous soutenons M.Chevreux qui a été « débarqué » pour des motifs sans aucun lien avec sa fonction.

Joyeuses fêtes à tous

« Pour la démocratie Avallonnaise »

Nicole Jedynski, Séverine Mérat

## Le courrier des lecteurs

**Q :** Je suis supporter du rugby mais on ne voit rien venir en ce qui concerne les futurs vestiaires. Le projet est-il à nouveau enterré ? (H.R - Avallon)

**R :** Sûrement pas, le dossier est mené dans la plus grande transparence avec les dirigeants de l'ARC (Avallon Rugby Club). Le plan de financement est quasiment bouclé avec l'aide notamment du Conseil Régional de Bourgogne, de la Communauté de Communes de l'Avallonnais, et de fonds européens. Par ailleurs, Henri de Raincourt est intervenu auprès du ministère des sports pour faire débloquent les fonds du CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) à hauteur de 50 000 €. Coup d'envoi début 2012.

Hôtel de ville 03 86 34 13 50  
Accueil  
37 grande rue Aristide Briand

Cabinet du Maire 03 86 34 98 23  
Direction générale 03 86 34 93 24  
Etat Civil 03 86 34 98 25  
Recensement - Elections 03 86 34 98 28  
Police Municipale 03 86 34 98 22  
Enfance - Scolarité 03 86 34 98 28  
Sports - Loisirs et Animations 03 86 34 84 14  
Action Sociale 03 86 34 96 73  
Urbanisme et Habitat 03 86 34 84 11  
Marchés Publics 03 86 34 84 17

Services Techniques  
9 bis, route de Paris 03 86 34 93 25

### Accueil du public

Hôtel de ville

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h

Le samedi de 9h à 11h30 (passeports et carte d'identité)

### Police Municipale

Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h

### Bibliothèque Médiathèque G.Chaissac

Rue du Marché 03 86 31 65 14

### Bibliothèque du quartier de la Morlande

Av. de la République 03 86 34 46 18

### Camping municipal Sous Roche

Rue Sous Roche 03 86 34 10 39

### Centre Communal d'Action Sociale

9 bis, rue de l'Hôpital 03 86 34 09 00

### Cinéma Vauban

1, rue Maréchal Foch 03 86 34 22 87

### Communication

6, rue Bocquillot 03 86 34 84 15

### Conservatoire de musique, danse, théâtre

55 grande rue A.Briand 03 86 34 05 15

### Crèche Caribou

6, rue de la Maladière 03 86 34 46 57

### Crèche Galipette

8, avenue de Pepinster 03 86 31 66 65

### Musée de l'Avallonnais

5, rue du Collège 03 86 34 03 19

### Office de Tourisme

6, rue Bocquillot 03 86 34 14 19

### Piscine Municipale

Av. du Parc des Chaumes 03 86 34 08 51

# Reportage



## Nouveautés estivales à Avallon



*La Fête d'Avallon, nouvelle formule*

Début juillet, l'affaire des Vermiroux, spectacle théâtral, s'est joué pour partie dans la Grande Rue (photo couverture). Mi-août, la Fête d'Avallon a revêtu de nouveaux habits, investissant les places et les rues du centre ville, avec des Musiques du Monde, que les nombreux visiteurs ont apprécié depuis les terrasses des cafés, avant le traditionnel feu d'artifice et le bal populaire, sans oublier les Grimpettes de l'Avallonnais parties

dès l'aurore ce dimanche d'août. Puis à la mi-septembre, la Maison des Sires de Domecy a ouvert ses portes au public pour lui laisser découvrir sa restauration. Pour célébrer cet événement, la ville avait organisé une fête médiévale – Les Seigneuriales – qui a drainé plus de 5 000 personnes dans le quartier historique, à la recherche du temps perdu.



*Les Seigneuriales d'Avallon*

